

Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle

→ Promouvoir et pérenniser
l'éveil culturel et artistique
de l'enfant de la naissance
à 3 ans dans le lien
à son parent (ECA-LEP)

Rapport au ministre de la Culture

Mission « Culture petite
enfance et parentalité »

Sophie Marinopoulos

Psychologue
et psychanalyste,
expert de l'enfance
et de la famille

Synthèse

Remerciements

Avant de laisser place à ce rapport « Culture-Enfance-Parentalité », je tiens à remercier Monsieur le Ministre de la Culture, Franck Riester, qui a fait en sorte que ma mission puisse se poursuivre.

Je remercie également Madame Françoise Nyssen, qui m'a offert toute sa confiance pour la réalisation de cette mission. Son engagement en faveur d'une culture pour tous et son intérêt pour l'accompagnement de la croissance des plus petits dans un bain culturel ont permis d'inscrire ce travail dans une réflexion ministérielle.

Le ministère de la Culture a placé la construction du lien du jeune enfant à ses parents parmi les préoccupations culturelles, prolongeant l'effort de ses prédécesseurs en matière d'éveil artistique et culturel des tout-petits depuis 1989.

Plus largement, ce rapport participe à l'extension de la notion de culture, engagée en 1970 avec le Fonds d'intervention culturelle (FIC), et rejoint la vision de Jacques Duhamel, qui affirmait que la politique culturelle ne doit pas seulement consister dans une démocratisation des œuvres d'art, mais aussi être au cœur de la société pour enrichir la vie quotidienne des citoyens.

C'est ainsi que, depuis des décennies, des acteurs de terrain – artistes, associations artistiques et culturelles, responsables ministériels, départementaux, municipaux, chercheurs, spécialistes de la petite enfance – réalisent un travail de fourmi, tissant les liens indispensables pour rendre la culture accessible au plus grand nombre et la transformer en un levier social, un axe d'intégration pour l'enfant et ses accompagnants. Tous sont porteurs d'une même ambition de faire reconnaître l'enfant comme un spectateur à part entière, exigeant, en attente du respect qui lui est dû et de la nourriture culturelle dont il a besoin. Penser l'enfant, s'adresser à l'enfant, dessiner une politique publique d'éveil culturel et artistique (ECA) en sa faveur, en prenant en compte les liens à ses parents (LEP), permet d'interroger le modèle de société que nous souhaitons offrir aux générations futures.

C'est donc tout naturellement vers ces « praticiens experts » que je me suis tournée pour recueillir leurs avis, leurs actions, leurs travaux, leurs observations, leurs désirs, leurs expériences, leurs regards, recevant en retour leur générosité et leur engagement. Au vu du temps imparti, nous ne pouvions pas solliciter tous les acteurs concernés, mais nous nous sommes appliqués à recevoir des personnalités expérimentées, porteuses de l'histoire de l'éveil culturel et artistique et pouvant jouer un rôle majeur de transmission.

Toutes m'ont guidée, nourrie, afin que je puisse rendre compte au mieux de la réalité de leur travail et du cadre dans lequel cet éveil peut se développer. À l'heure où je m'apprête à mettre cela par écrit, je tiens à leur adresser mes sincères remerciements et toute ma gratitude.

Mes remerciements vont également au secrétariat général du ministère de la Culture, avec une mention spéciale à Aurélie Lesous, qui a été présente tout au long de ce projet à travers un appui technique indispensable, mais aussi une patience, un professionnalisme et des conseils qui m'ont été infiniment précieux.

Je tiens à saluer tout particulièrement :

- ⊙ Madame Mariette Darrigrand pour son accompagnement dans la construction du glossaire de la Santé Culturelle et des initiatives inspirantes contenues dans le livret ;
- ⊙ Monsieur Daniel Lenoir pour ses conseils et sa présence généreuse au cours de la rédaction de ce rapport ;
- ⊙ Madame Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement, pour ses encouragements et ses propositions avisées ;
- ⊙ Madame Isabelle Martin pour avoir pris le temps de réunir un groupe de travail d'artistes et de professionnels expérimentés ;
- ⊙ Monsieur le professeur Jean-François Mattei, ancien ministre de la Santé, pour sa disponibilité et son expertise éclairante, qui m'ont permis d'aller plus loin dans mes préconisations ;
- ⊙ Madame Anne-Laure Rouxel pour sa fidèle présence, son expérience inspirante et ses créations en faveur des plus petits et de leurs parents ;
- ⊙ Madame Élise Roy pour sa relecture attentive et bienveillante ;
- ⊙ Madame Joëlle Turin pour son regard, son immense expérience, sa générosité et son travail de coordination, alliés à une présence rassurante ;
- ⊙ Monsieur Vincent Vergone pour sa pensée stimulante, la richesse de son travail et le temps passé à la coordination du groupe « Nature », qu'il a constitué.

Origine, attendus et périmètre de la mission

Cette mission est née de préoccupations partagées entre une ministre déterminée à faire de la culture pour tous une réalité, en prenant la mesure des besoins culturels de chacun, et une spécialiste de la famille et de l'enfance inquiète de la détérioration des liens parents-enfants. L'instauration entre nous d'un dialogue de confiance, reconnaissant ce que nous pouvions l'une et l'autre apporter à nos concitoyens, chacune à sa place respective, a permis la mise en route de ce travail : une mission qui concernerait les enfants de la naissance à 3 ans et préconiserait pour eux, sur l'ensemble du territoire, le développement d'actions d'éveil culturel et artistique (ECA) dans le lien à leurs parents (LEP), doublée d'un axe de réflexion sur ce que je nomme la Santé Culturelle, définie comme la santé de nos liens. L'idée est d'associer les questions de santé aux questions de culture, en démontrant que l'une ne va pas sans l'autre.

Ce concept me permet de relever ce que je repère comme un nouveau défi sanitaire : la malnutrition culturelle.

Notre attention doit se concentrer sur l'effort d'offrir à nos enfants la possibilité de grandir dans une culture du sensible, de l'esthétique, des mots, afin qu'ils puissent développer leurs capacités identificatoires, le respect d'autrui, la protection de la dignité, la reconnaissance de la différence, l'empathie – tous ces éléments qui jouent un rôle majeur dans la pacification sociale.

Un certain nombre de contraintes ont entouré la rédaction de ce rapport.

D'abord, le ministère a décidé que, cette mission étant volontaire, je serai seule à la mener, sans aucun appui, et que je l'effectuerai gracieusement. Cette condition a engendré une première difficulté, puisqu'il s'agissait de réaliser seule les auditions et le recueil de documents tout en poursuivant mes engagements professionnels. Cependant, j'ai pu compter sur l'aide décisive des personnes auditionnées, qui m'ont transmis les travaux dont elles avaient connaissance, créant un socle de solidarité et d'entraide sur lequel ce rapport a pu s'appuyer. Mon travail solitaire d'analyse des données et d'écriture a donc été entouré d'une grande générosité et de nombreux encouragements.

Parallèlement, les auteurs ont nourri ce projet, compensant l'impossibilité de multiplier les auditions à l'infini – bien que nous ayons pu tout de même nous entretenir avec une centaine de personnes.

Ces contributions ont irrigué ma réflexion, me permettant de développer mes argumentations et préconisations.

Une autre difficulté est venue compliquer notre tâche : le temps imparti. La mission a commencé le 20 août 2018 et devait se terminer le 20 décembre suivant. Elle a finalement été prolongée jusqu'au 20 janvier 2019. La période estivale a empêché toute audition, personne ne pouvant se rendre disponible en juillet ni en août. Puis, dès le mois de septembre, les bouleversements politiques et le départ de différents ministres, dont celui de Madame Françoise Nyssen, m'ont privée des interlocuteurs avec lesquels la lettre de mission et son périmètre avaient été discutés au ministère. À partir de là, je n'ai plus eu aucun contact avec le cabinet. La présence d'Aurélie Lesous, au secrétariat de la direction générale de la Culture, m'a permis de surmonter les moments de découragement et de mener la mission à son terme.

Ces contraintes nous ont conduits à renoncer à élargir notre mission à l'international, comme nous avions espéré pouvoir le faire, et à recadrer nos priorités. Il n'était pas envisageable d'aller observer dans d'autres pays les politiques culturelles qu'ils mettaient en œuvre en faveur des très jeunes enfants. Toutefois, de nombreuses initiatives nous sont parvenues d'au-delà des frontières, et nous avons pu contacter par téléphone des artistes, des associations culturelles et des institutionnels étrangers.

La lettre de mission fixait trois grands axes :

◎ L'axe central faisait appel à mon expertise et aux travaux scientifiques existants pour exposer les arguments en faveur du développement de l'éveil culturel et artistique pour les très jeunes enfants dans le lien à leurs parents (ECA-LEP).

◎ Le deuxième axe consistait à recueillir les initiatives inspirantes sur tout le territoire et à en extraire une réflexion pour une politique culturelle en faveur de l'ECA-LEP, en mettant en lumière les conditions nécessaires non seulement à son émergence, mais aussi à sa pérennisation.

◎ Enfin, le troisième axe reposait sur la formulation d'une proposition de grande envergure en faveur d'une politique culturelle à dimension sociale, dans un esprit de démocratisation de la culture, d'accessibilité pour tous et de reconnaissance des besoins des très jeunes enfants et de leurs parents.

Dans la présentation de notre stratégie d'ECA-LEP, nous proposons une première partie en deux volets.

La partie A1 exposera les soubassements théoriques de notre projet. Elle découle d'une démarche scientifique, publique, prospective, pour dégager des éléments de réflexion en faveur de l'ECA-LEP. Nous étudierons des travaux scientifiques et puiserons à des sources orales et écrites pour mieux connaître les données accumulées. Nous rencontrerons des chercheurs et théoriciens encore en activité, mais prendrons aussi en compte la littérature scientifique venue d'auteurs qui nous ont précédés. Nous revisiterons dans ces travaux la constitution de notre condition humaine afin de comprendre le mouvement d'humanisation comme un mouvement culturel. Notre volonté de nous pencher sur les liens parents-enfant va nous amener à introduire quelques notions sur la filiation pour envisager les mutations de la famille et de la parentalité, dès la conception de l'enfant, dans une approche sociologique, psychologique, psychique. Comprendre ce qu'est un parent aujourd'hui et comment il se construit est indispensable pour conduire des réflexions sur l'ECA-LEP. Nous nous intéresserons ensuite au développement de l'enfant dans ses processus de construction. Ces différentes étapes vont nous permettre de préciser notre concept de « Santé Culturelle », qui naît de la rencontre du travail des professionnels de l'enfance et de la famille et des artistes qui s'engagent auprès des très jeunes enfants pour les nourrir sensoriellement et répondre à leur appétence.

La partie A2 sera consacrée aux intuitions-observations et aux expériences des associations artistiques, des artistes, mais aussi des professionnels de l'enfance et des institutionnels. Des auditions de groupe ont été menées autour de trois thèmes : le livre, la nature et la danse – ce dernier thème ayant servi à une réflexion plus globale sur le cadre de référence pour une « représentation » à destination d'un très jeune public avec ses parents. Nous avons confié chaque groupe à un praticien dont l'expérience fait l'expertise. Celui-ci, que nous nommerons *expert de terrain*, a fait le choix de la composition de son groupe. Notons dès à présent la richesse de ces groupes, qui ont réuni des artistes, des professionnels de l'enfance, des chercheurs, des responsables de services (enfance et famille, culture, espaces verts...), des travailleurs sociaux, des personnels de la CAF, des formateurs... L'initiative de solliciter ceux que nous appellerons les *grands témoins* de notre mission s'est révélée particulièrement constructive.

Ces regards croisés – corpus théorique en partie A1, corpus pratique (reposant sur l'expérience théorisée) en partie A2 – vont nous permettre de repérer des fondamentaux pour la construction d'un cadre de référence en faveur de l'ECA-LEP. Le choix de cette consultation transversale reposait sur le souhait d'une méthodologie s'appuyant sur une réflexion pluridisciplinaire, multi-professionnelle, à l'écoute d'approches et de positionnements variés. L'expérience de chacun nourrit ainsi un cadre plus riche dans un objectif commun au service de l'ECA-LEP.

Notre deuxième partie, la partie B, recueille les initiatives existantes en faveur de l'ECA-LEP et les présente dans un livret. Elle donne une visibilité à un ensemble d'initiatives inspirantes dans les régions, en faisant apparaître les structures porteuses et leur rôle dans le maillage territorial de l'ECA-LEP. À cet effet, un questionnaire a été réalisé à destination des DRAC (directions régionales des affaires culturelles), des associations culturelles et artistiques, des artistes, des associations familiales, des RAM (relais assistants maternels), des EAJE (équipements d'accueil du jeune enfant), des responsables des directions générales des ministères de la Santé et de l'Écologie, ou encore des institutions telles que la CNAF. Ce recueil d'expériences rendra compte du dynamisme de nos régions en matière d'ECA-LEP et des partenaires professionnels et institutionnels mobilisés. Certaines associations historiques, chevilles ouvrières d'un mouvement en faveur de l'enfant et de ses parents et accompagnants, ont été auditionnées. Elles ont défendu dès les années 1970-1980 les valeurs d'intégration par la culture, d'éducation populaire et de mixité sociale. À ce titre, elles jouent un rôle de transmission et sont porteuses d'histoire.

Pour notre troisième partie, la partie C, notre rapport s'attardera sur des initiatives « inspirantes » au regard de nos trois A : Attendre, Accueillir, Accompagner. Cela nous permettra d'aborder la question des fondamentaux pour un schéma de politique publique en faveur de l'ECA-LEP. Nous relèverons en première partie les conditions nécessaires au développement de ce schéma ; puis nous prendrons appui sur les travaux nationaux validant les besoins d'une politique des trois A. Des entretiens ciblés ont été menés auprès de personnalités compétentes dans les services ministériels et collectivités concernés, mais aussi auprès de professionnels de terrain, en particulier dans le domaine de la santé.

8 Des questions adressées à nos grands témoins et experts sont venues compléter cette réflexion.

Dans notre quatrième partie, la partie D, nous proposons tout d'abord de construire une politique culturelle à dimension sociale en faveur de l'ECA-LEP selon l'axe des « trois A » :

- ① une politique pour Attendre l'enfant avec ses parents
- ② une politique pour Accueillir l'enfant et ses parents
- ③ une politique pour Accompagner l'enfant et ses parents

Nous envisageons, pour répondre aux contraintes financières, de créer un billet à coupon solidaire qui viendra alimenter un compte spécifique.

Ensuite, nous proposons que la France suggère des modifications des grands textes internationaux – droits de l'homme, droits de l'enfant, textes de l'OMS – afin d'intégrer la notion d'éveil. Pour le moment, ces textes évoquent un droit à l'« éducation ». Or on n'éduque pas un bébé, on l'éveille pour l'accueillir dans sa culture et le nourrir dans ses besoins fondamentaux.

À tous ceux qui m'ont accompagnée dans cette aventure, un grand merci¹.

1 Voir la liste des personnes auditionnées.

Synthèse

Une mission tournée vers un nouveau concept: la Santé Culturelle

Notre mission place son curseur sur le lien des parents à leur enfant de la conception à 3 ans. Nous avons délibérément choisi cette période de la vie dite « sensible » à cause des transformations internes qu'elle engage, des remaniements personnels que vit l'adulte dans son devenir parent et des enjeux du développement de l'enfant dans ses liens familiaux. Un processus qui se nourrit de rencontres, de partages, de temps, de sensorialité, d'émotions, de symbolique. Une nourriture culturelle indispensable à la naissance du « sujet ».

Nous préconisons un regard sur ce temps de la vie pour cultiver les liens précoces en vue de soutenir la naissance de l'« être relationnel ». Par la promotion de la *culture de nos liens*, nous appelons à prendre soin de notre société. La responsabilité collective que toute démocratie appelle de ses vœux se cache dans des gestes simples d'attention et de précaution.

Si les écologistes ont parfaitement démontré que nous avons atteint les limites de l'acceptable en pillant nos réserves naturelles et en détruisant notre planète, avec toutes ses composantes vivantes, il en est de même de notre humanité.

Le petit humain a des besoins incontournables. Pour exister, il lui faut un autre que lui-même, du temps, de l'empathie, de l'affection, du corps, des regards, de l'éveil sensoriel, de la symbolique, du langage, des pensées, des projections... Loin d'être fragile, il présente une vulnérabilité native que nos progrès ne doivent jamais perdre de vue afin de concilier modernité et émancipation.

« Que la modernité soit "en crise", voilà qui ne date pas d'hier. C'est même au fond la tarte à la crème des dossiers sur la modernité. Et pour une raison simple: la modernité n'est pas en crise, elle est une crise: la crise d'adolescence de l'humanité². »

Et ce sont nos plus petits qui peuvent nous guider sur le chemin de la complexité, nous conduisant à prendre la mesure de nos besoins. Des besoins pour « grandir » qui, au-delà des centimètres et du poids attendus, demandent que l'enfant soit nourri continuellement dans son corps et dans son être. La médecine de l'être³ telle que nous l'avions définie il y a une dizaine d'années répond à une hygiène, à une attention, à une

nutrition qui lui sont propres. La culture que nous définissons comme la culture de nos liens, de notre *mouvement d'humanisation*, ce mouvement que le bébé porte dans son appétence sociale, c'est-à-dire son appétence culturelle, nous autorise à poursuivre une réflexion interministérielle sur un sujet de politique publique. Nous le situons au cœur de nos travaux sur ce que nous nommons la *Santé Culturelle*, un concept centré autour de la notion d'éveil.

La Santé Culturelle réhabilite une culture universelle, une culture dite *sans frontières* que porte l'éveil humanisant de nos tout-petits. Culture naissant de l'appétence du petit humain, qui a un désir infini de communiquer, de s'ouvrir au monde, aux langues, à l'autre, culture de l'altérité et de l'accueil de la différence, la Santé Culturelle ouvre sur la connaissance de soi et la reconnaissance des autres. Elle permet à chaque sujet de construire son identité, de partager avec d'autres que soi. La Santé Culturelle est porteuse d'apaisement personnel et de pacification sociale.

La culture pour tous ne se décrète pas ; elle se vit, s'inscrit dans le quotidien des familles, et ce dès la naissance de l'enfant. Imprégnés par l'expérience partagée de l'éveil et de ses apports tant pour le bébé que pour eux-mêmes, les parents mesureront la force de grandir dans un « bain culturel ». Éveil culturel, lecture, chant, arts plastiques, danse, théâtre, marionnettes, jeux, musées, cirque : tout est propre à faire grandir les enfants dans une approche sensible et esthétique à l'origine de leur équilibre. Un pari majeur pour notre société, qui doit prendre appui sur les parents, premiers interlocuteurs de l'enfant.

Pourquoi aujourd'hui? Cette question légitime trouve sa réponse dans notre modernité gourmande d'accélération, de consommation, d'efficacité, de rendement, d'expertises en tout genre – autant de cultures « entravantes » pour la construction du lien parent-enfant. Parmi ces entraves, la monoculture de l'écran doit pouvoir être interrogée et contrée en déployant une pluculture de l'éveil.

En 2001, le rapport de l'inspection du ministère de la Culture concernant l'association Enfance et Musique faisait paraître un rapport d'évaluation dans lequel elle engageait une réflexion sur le « déclin de la transmission culturelle » à partir de l'évolution de la sociologie familiale⁴. Y étaient pointés le développement

2 Frédéric Guillaud, «La modernité: crise d'adolescence de l'humanité?», *Le Philosophoire*, 2005/2, n°25, p.77-88.

3 Sophie Marinopoulos, «La médecine de l'être», in Didier Sicard et Georges Vigarello (dir.), *Aux origines de la médecine*, Fayard, 2011.

4 Association Enfance et Musique, «Rapport d'évaluation, février 2011», par Sylvie Pébrier, inspectrice des enseignements artistiques-musique, et François Rouchard, expert analyse financière, service de l'Inspection.

des familles monoparentales, le travail des femmes, l'éloignement des grands-parents, le manque de relais extérieurs, tout cela mettant en péril la transmission culturelle. Pour notre part, au-delà de cette perte de la transmission culturelle au sein de la famille, nous observons des incidences sur le plan psychique, particulièrement au niveau de la construction des liens familiaux, et ce dans tous les milieux sociaux. La santé relationnelle⁵ et ma clinique avec les familles depuis trois décennies me conduisent à constater que les enfants de notre culture qui échappent à la famine, nos enfants bien nourris, présentent des signes de *malnutrition culturelle*: appauvrissement du langage, faible sécurité interne, perte d'estime de soi, baisse de la résistance à la frustration, excitabilité relationnelle, manque d'expériences sécurisantes... Un mal-être auquel nos conditions de vie ne sont pas étrangères. Un malaise que les parents partagent en nous confiant leurs difficultés dans le lien précoce à leur enfant. Une réalité qui se traduit par des parents qui viennent de plus en plus nombreux dans nos lieux d'accueil pour être soutenus dans leur parentalité⁶.

Toutefois, cette modernité est la nôtre, et si nous pouvons dénoncer ses aspects négatifs, nous devons aussi énoncer des pistes de travail, rester constructifs, entretenir l'espoir – autrement dit, imaginer comment saisir le meilleur de notre modernité pour en faire une alliée. En nous demandant: «Où réside le meilleur de la modernité?», nous souhaitons donner à la culture la possibilité de formuler une réponse qui aille dans le sens des mouvements d'humanisation et d'émancipation que requiert la naissance du sujet.

Par le présent rapport, nous appelons ainsi à une politique culturelle consciente du rôle que peut jouer l'éveil culturel et artistique des tout-petits dans le lien à leurs parents, en faveur de la construction de l'enfant et du soutien aux parents.

Mettre un frein à ce que certains nomment la «civilisation mécanique» est au cœur de notre mission, afin d'affirmer que notre condition humaine n'est pas sans conditions.

Et il y a urgence. Urgence à re-nourrir substantiellement nos tout-petits. Comme les enfants de l'après-guerre ont été nourris de lait, les bébés de la société hypermoderne doivent l'être de ce lait symbolique qu'est le lien humain. Ce n'est pas avec des objets que le bébé veut communiquer, mais avec d'autres sujets, lesquels doivent lui proposer une véritable nourriture culturelle.

Orientation stratégique

Notre stratégie vise à promouvoir et à pérenniser l'éveil culturel et artistique en faveur de l'enfant dans le lien à ses parents (ECA-LEP) et à en faire un axe fort de politique publique. Nous nous associons à l'esprit des travaux de France urbaine, qui déposait en mai 2008 son rapport «Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC)⁷», avec un slogan ambitieux: «100% des jeunes touchés par un dispositif d'éducation artistique et culturelle». À partir des trois mêmes lettres – E, A et C, le E d'«éducation» étant remplacé par le E d'«éveil» –, notre sigle – ECA – porte une ambition politique tout aussi grande et propose que l'éveil précède l'éducation. Pour que l'éducation artistique et culturelle prenne sens, il est nécessaire de l'inscrire dans un continuum qui s'origine dans l'éveil. Démocratiser l'éveil artistique et culturel demande de l'inscrire dans le quotidien des familles, d'aller là où sont les jeunes enfants et leurs parents, de viser un développement massif de l'éveil culturel et artistique.

Notre approche intégrative se fonde sur une compréhension des enjeux du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux, qui dépassent les préoccupations nutritionnelles et médicales. Même dans les situations d'urgence où les actions sanitaires sont essentielles, nous souhaitons que le fait d'être nourri culturellement soit reconnu comme étant dans l'intérêt du lien parent-enfant.

À l'heure où le bébé est une «personne», un «sujet», nous proposons d'inscrire dans nos programmes de lutte contre la pauvreté des actions sanitaires et culturelles. Les unes ne vont pas sans les autres. Fournir des couches, des vêtements, du lait, est fondamental au même titre qu'apporter des temps d'éveil si nous voulons que nos enfants gardent le désir de vivre et de devenir.

C'est pourquoi, en matière de politiques en faveur de l'enfance et de la parentalité, nous défendons le rapprochement des ministères par des conventions d'action coordonnées issues d'une réflexion commune posant les initiatives d'ECA-LEP comme une obligation, et non comme une option.

Ces politiques auraient le mérite de positionner le bébé et ses parents au centre de nos engagements. Elles mettraient en œuvre une approche de Santé Culturelle en trois temps, que nous désignons par les trois A:

- ① Attendre
- ② Accueillir
- ③ Accompagner

Nous pourrions ainsi penser l'association santé-culture ① pendant l'attente de l'enfant, ② à sa naissance et ③ dans l'accompagnement des trois premières années de la vie familiale.

«Un bébé tout seul, ça n'existe pas», selon la célèbre phrase de Donald Winnicott. Il soulignait par là que le bébé est un être relationnel que nous devons

5 Sophie Marinopoulos, «La médecine de l'être», *op. cit.*

6 «Les Pâtes au beurre», à Nantes (association PPSP - «Les Pâtes au Beurre»), sont un lieu d'accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous destiné aux parents, avec ou sans leurs enfants, quel que soit l'âge de ces derniers. En 2017, 4 500 personnes s'y sont présentées. Voir www.lespatesaubeurre.fr.

Notons aussi l'existence des REAAP (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), tenus par la CNAF sur tout le territoire. → Annexe 38

7 Rapport d'étude de l'INET-France urbaine, «Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle», 31 mai 2018, rédigé par Claire Aïtout, Olivier Mérot, Aurélie Pasquier et Noor-Yasmin Djataou.

reconnaître dans ses besoins de premiers liens. À propos de l'éveil culturel et artistique dans le lien à ses parents, l'ECA-LEP, nous poserons que :

Là où il y a des bébés, il doit y avoir de l'ECA-LEP.

Dans la présentation de notre stratégie d'ECA-LEP, nous proposons une première partie en deux volets : la partie A1 exposera les soubassements théoriques de notre projet. La partie A2 sera consacrée aux intuitions-observations et aux expériences des associations artistiques, des artistes, mais aussi des professionnels de l'enfance et des institutionnels.

Notre deuxième partie, la partie B, recueille les initiatives existantes en faveur de l'ECA-LEP et les présente dans un livret. Elle donne une visibilité à un ensemble d'initiatives inspirantes dans les régions, en faisant apparaître les structures porteuses et leur rôle dans le maillage territorial de l'ECA-LEP.

Notre troisième partie, la partie C, à partir de ces initiatives « inspirantes » va identifier les différents piliers d'une politique publique de l'ECA-LEP. Nous verrons ainsi quels sont les fondamentaux sur lesquels peuvent s'appuyer un schéma d'une politique publique en dégageant les conditions argumentées nécessaires et les travaux institutionnels pouvant valider les axes des 3A.

Dans notre quatrième partie, la partie D, nous proposons de construire une politique nationale culturelle à dimension sociale en faveur de l'ECA-LEP selon l'axe dit des « trois A ».

Plus largement cette quatrième partie engagera des propositions pour les grands textes internationaux des Droits de l'Homme, des Droits de l'enfant, et de l'OMS pour intégrer l'éveil dans les droits énoncés et faire connaître la Santé Culturelle.

Objectif de la stratégie nationale de l'ECA-LEP

La stratégie nationale pour promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique du tout-petit dans le lien à ses parents s'adresse aux décideurs politiques, aux directions régionales dans les domaines de la santé, de la culture et du social, ainsi qu'à tous types d'organisations, de fédérations et d'associations. Plus largement, il s'agit de défendre des arguments et des recommandations en faveur de l'ECA-LEP qui pourront être utilisés par le plus grand nombre. Ces arguments et recommandations pourront être repris par des protocoles interministériels, des guides, des services d'information ou encore des messages de prévention pour les familles.

Il s'agit aussi de faire reconnaître l'ECA-LEP que porte la Santé Culturelle comme un nouvel indicateur de richesse et lui donner toute sa dimension comme valeur sociale, comme indicateur de la qualité de la vie.

Les objectifs poursuivis sont donc :

- ⊙ D'inscrire l'ECA-LEP comme un nouvel indicateur de richesse
- ⊙ Reconnaître la culture dans son rôle d'humanisation
- ⊙ Défendre l'importance de l'ECA-LEP au regard des travaux sur le développement de l'enfant

- ⊙ Reconnaître le tout-petit comme un interlocuteur à part entière ayant des droits (cf. les droits de l'enfant) et comme un citoyen doté d'une appétence culturelle
- ⊙ Reconnaître l'ECA-LEP comme vecteur de santé ; inscrire la Santé Culturelle dans tous les textes de politique publique
- ⊙ Sensibiliser les décideurs politiques et les directions régionales à l'importance de l'ECA-LEP comme axe de développement de l'enfant et de soutien à la parentalité, en mettant en lumière les initiatives inspirantes
- ⊙ Renforcer l'ECA-LEP comme moyen de lutte contre les exclusions et les discriminations
- ⊙ Renforcer la présence de l'art et de la culture dans les services de la petite enfance
- ⊙ Donner aux associations historiques les moyens de préserver notre patrimoine culturel en organisant la préservation de leurs écrits
- ⊙ Soutenir les associations pour qu'elles puissent mener des actions sur tout le territoire
- ⊙ Défendre l'artiste comme un interlocuteur essentiel pour la Santé Culturelle des enfants
- ⊙ Construire une politique culturelle à dimension sociale sur l'ensemble du territoire
- ⊙ Créer des maisons « Culture et parentalité » pour favoriser l'ECA-LEP, à l'image des maisons des adolescents
- ⊙ Encourager la réalisation d'une cartographie de l'ECA-LEP sur tout le territoire
- ⊙ Défendre les liens entre l'ECA-LEP et les grands textes internationaux sur l'enfance
- ⊙ Favoriser la pluriculture de l'éveil pour lutter contre la monoculture de l'écran : faire reculer la place de l'écran dans la vie des très jeunes enfants (1 enfant sur 2 entre 0 et 3 ans, utilise un écran interactif nomade, seul dans 30 % des cas⁸) en démultipliant les actions d'ECA-LEP ;
- ⊙ Que l'ECA-LEP soit intégré dans les grands textes internationaux, textes garants des droits de tous les humains : droits de l'Homme, droits des enfants, texte de l'OMS

Pour une politique d'attention à l'ECA-LEP

Naître à la vie, naître à la culture, naître en humanité sont des processus indissociables. Nous sommes des êtres de langage, des êtres de récit qui recherchons sans cesse le sens de ce que nous vivons, partageons, construisons. Depuis toujours, nous inventons des supports de dialogue que l'art porte au fil des siècles dans un esprit de transmission. Préserver cette capacité à dire sous toutes les formes est central. Espèce fabulatrice, nous portons notre culture. Elle lie les femmes et les hommes entre eux de la naissance à la mort. Elle invente la famille, premier lieu social, lieu d'humanisation, d'inscription citoyenne. Une famille qui change, évolue, aspire à de nouvelles configurations, sans pouvoir échapper à ce qui la

définit: les liens. Nous sommes des êtres de relation, et le plus petit atome social est la relation.

Dans le cadre de notre mission, il est fondamental de garder en mémoire que le cerveau ne retient pas les connexions neuronales liées aux meilleures expériences relationnelles, mais celles liées aux plus fréquentes. D'où notre choix de porter le regard sur le lien parents-enfant de la naissance à 3 ans. C'est une volonté de politique culturelle, une politique d'attention à l'émergence de nos êtres.

« La politique est l'art de garantir une unité de la cité dans son désir d'avenir commun, son individuation, sa singularité comme devenir-un⁹. »

« L'une des premières questions que ne cesse de poser la politique est celle du lien social¹⁰. »

L'arrivée de l'enfant, la qualité de l'accueil de sa naissance, puis de son développement, sont au cœur de toutes nos missions démocratiques. L'enfance est un temps de la vie qui nous origine dans une histoire humaine commune, à partager. En prendre la mesure, c'est considérer l'enfant comme un citoyen à part entière, avec des droits qui doivent être appliqués. Alors que la Convention des droits de l'enfant énonce toutes les conditions qui garantissent sa construction et son bien-être, force est de constater que ces droits, bien acquis sur le principe, sont insuffisamment pris en compte dans nos pratiques, tout particulièrement en ce qui concerne le très jeune enfant, avant la scolarisation. Notre mission souhaite s'engager pour des propositions internationales visant à introduire, au côté du droit à l'éducation des enfants, leur droit à l'éveil.

Pour donner toute sa force à l'ECA-LEP, nous devons promouvoir une approche culturelle dès la naissance, une approche qui porte clairement le message de notre appartenance culturelle dès l'aube de la vie et qui défende les valeurs attachées à la *politique d'attention* que nous appelons de nos vœux : solidarité, égalité, mixité sociale, lutte contre la discrimination, éducation populaire.

À l'image de l'écologie, qui vise à « éviter l'extinction du vivant¹¹ », selon Dominique Bourg, professeur à l'université de Lausanne, la culture, dans son attention au lien parents-enfant, cherche à préserver les conditions vitales à la construction du sujet et s'affirme comme gardienne des relations.

Cette approche des liens précoces de l'enfance que nous défendons dans ce rapport participe à l'objectif social de « bien vivre » que réclament les sociétés dites de transition dans lesquelles la France s'inscrit. Dans leur éthique, ces sociétés reconnaissent les acteurs sociaux travaillant sur l'axe des politiques des temps de vie – de l'accompagnement de la naissance jusqu'à la mort – comme des anticipateurs, nécessaires à des sociétés du bien vivre.

Pour notre part nous y associons les artistes qui par leur approche sensible des enjeux des relations humaines, traduisent cette part intime qui relie les êtres entre eux. Ils sont indispensables à toute société et en

sont les garants car « grâce à l'acte de l'artiste surgit dans le monde quelque chose de nouveau, qui introduit des transformations au-delà de toute explication. L'acte artistique touche à tout ce qui échappe à la pensée. Il permet pourtant d'y accéder et de métamorphoser ce qu'il touche ». ¹²

Et l'appel à la transformation est au cœur d'une société qui s'engage pour que 100% des enfants bénéficient de l'ECA-LEP.

9 Bernard Stiegler, « De la misère symbolique », *Les Cahiers d'éveil*, n°3, 2005

10 Stéphane Habib, *Faire avec l'impossible. Pour une relance du politique*, Hermann, 2017.

11 Dominique Bourg, *Une nouvelle Terre. Pour une autre relation au monde*, Desclée de Brouwer, 2018.

12 François Ansermet in Prune Nourrit « serendipity », éditions Actes Sud, 2018.

Arguments en faveur de l'ECA-LEP

L'ECA-LEP s'adresse à l'enfant en appéndice de liens. Il se situe dans la relation et l'expérience, et non dans la consommation. Ainsi, il apporte la nourriture sensorielle, émotionnelle, langagière, relationnelle, indispensable à la construction des ressources internes du tout-petit.

L'ECA-LEP encourage à regarder l'enfant comme un être en devenir, et non comme un adulte en miniature. L'ECA-LEP lutte contre l'adulto-morphisme en pensant l'enfant dans sa construction, dans le mouvement de son grandir.

L'ECA-LEP reconnaît le bébé comme acteur de la relation et s'adresse à son aptitude à communiquer corporellement en prenant appui sur son parent. L'ECA-LEP, en proposant des œuvres originales, lutte contre la misère symbolique qu'induit la consommation d'objets standardisés.

L'ECA-LEP est une proposition pour que l'enfant et ses parents vivent ensemble une expérience sensible, esthétique, faite d'émotions et de relations. Partager une projection cinématographique est une proposition culturelle à part entière qui permet à l'enfant de recevoir des images dans une atmosphère pensée pour lui.

L'ECA-LEP permet aux parents de prendre le temps de partager un moment de plaisir qui contribue au renforcement du lien parents-enfant. L'ECA-LEP est une proposition pour résister à la facilité de l'écran, qui isole les membres d'une même famille. Favoriser l'ECA-LEP, c'est encourager le partage.

L'ECA et l'ECA-LEP permettent à l'enfant de grandir en humanité en lui offrant des espaces-temps pour accéder dans son corps à des expériences sensibles et esthétiques.

L'ECA et l'ECA-LEP préservent cette aptitude à «être touché», à «être sensible à», qui conduit à l'empathie.

L'ECA-LEP répond à notre condition humaine, qui est une condition relationnelle. «Vivre, c'est vivre avec.» En s'adressant à l'enfant et à ses parents, l'ECA-LEP propose de nourrir la relation.

Éveiller, c'est humaniser. C'est proposer au tout-petit un langage incarné qui porte la vie. La dimension corporelle qu'offre l'ECA-LEP donne de l'épaisseur au langage qui ouvre au symbolique.

L'ECA-LEP est un accueil humanisant dans un tissu narratif aux formes variées: théâtre, lecture, danse, musique, marionnettes, arts plastiques, cirque...

L'ECA et l'ECA-LEP soutiennent le mouvement qui va des sens au sens et qui construit la vie interne de l'enfant.

L'ECA-LEP, en participant à la création d'un environnement de qualité pour le développement du lien parents-enfant, favorise l'égalité des chances dont l'épigénétique démontre la possibilité.

Le cerveau ne retient pas les connexions liées aux meilleures expériences, mais celles liées aux plus fréquentes. Notre responsabilité est grande: nous pouvons faire de la plasticité cérébrale une grande opportunité ou, au contraire, une grande vulnérabilité. L'ECA-LEP offre une opportunité inestimable de nourrir précocement les enfants dans leurs ressources.

L'entraide est un principe du vivant à cultiver dès la petite enfance en offrant un environnement pluriculturel, ambition que porte l'ECA-LEP. La capacité à favoriser les attitudes coopératives repose à 70% sur la qualité de l'environnement offert à l'enfant.

L'ECA-LEP est une approche qui prend appui sur des valeurs d'égalité et de lutte contre toute exclusion. Il reconnaît toutes les constructions familiales et s'adresse à tous les parents sans aucune exception. Il nourrit ainsi le sentiment parental par sa reconnaissance sociale.

L'ECA-LEP prend soin du processus de construction qu'appelle la naissance du parent, un mouvement psychique qui se construit dans le temps. L'ECA-LEP appelle à une expérience partagée d'éprouvés intimes, source de reconnaissance mutuelle et d'ouverture à l'altérité. Par son approche, l'ECA-LEP fortifie le lien parents-enfant.

Les mères et les pères sont sollicités à égalité par des actions d'éveil culturel et artistique, chacun étant mobilisé dans sa singularité par l'attente et l'arrivée de l'enfant. L'ECA-LEP participe à l'égalité des sexes dans le rapport à l'enfant.

L'ECA-LEP joue un rôle constructif pendant l'attente de l'enfant pour soutenir les processus psychologiques internes (maturatif, **15**

mutatif, interprétatif, narratif) inhérents aux liens que les parents créent avec leur enfant à naître. Cette période de grands remaniements psychiques engage une transformation profonde que l'ECA-LEP, par son approche sensorielle, peut accompagner. Ressentir le bébé dans son ventre pour le faire exister, le parler, lui donner une place dans l'histoire familiale, préparer son arrivée à travers le corps maternel qui l'éprouve: autant de besoins auquel l'ECA-LEP peut répondre.

L'ECA-LEP peut jouer un rôle fondateur dans tous les contextes sociaux de précarisation en rompant l'isolement, en favorisant le lien social, en nourrissant les échanges au niveau du lien parental, en construisant une continuité d'attention collective entre la santé, le social et le familial. L'ECA-LEP, par son respect de la mixité sociale et culturelle, reconnaît chaque parent dans sa singularité, préservant sa dignité et ses origines.

Un parent, pour grandir, a besoin d'être accueilli dans une humanité baignée de culture. L'ECA-LEP soutient le parent dans ses expériences émotionnelles pour leur donner du sens et lui permettre d'en faire un bagage psychique. Dans cette perspective, l'ECA-LEP prend soin de la part infantile blessée du parent en vue de la restaurer et de prévenir les risques de maltraitance.

L'ECA-LEP est un support pour la rencontre parent-enfant et l'émergence de la pensée du tout-petit. Cet axe préventif est à privilégier tout particulièrement dans les situations de carences parentales. À ce titre, l'ECA-LEP est un vecteur de santé à dimension sociale. Il est une invitation à construire des actions en faveur du lien parents-enfant dans les salles d'attente de PMI, les centres maternels, les pouponnières, les LAEP, les maisons des familles...

Vivre une expérience sensorielle ou esthétique commune favorise les mouvements d'identification. Partager des émois, vivre ensemble un spectacle permet une communion sensorielle qui nourrit les capacités identificatoires et construit un environnement favorable aux besoins premiers de l'enfant.

Les répétitions d'expériences sensorielles et esthétiques communes parents-enfant favorisent la vie représentationnelle à l'origine d'un attachement dit *secure*, qui permet en particulier de développer la confiance en soi et les capacités de régulation émotionnelle.

L'ECA-LEP nourrit l'intersubjectivité innée du nourrisson, lequel naît avec une conscience réceptive aux états subjectifs des autres personnes et cherche à interagir avec elles. Cette appétence sociale est culturelle.

L'ECA-LEP autorise le petit humain à faire l'indispensable expérience d'être l'objet de l'attention des adultes et à vivre

des rencontres intersubjectives qui portent son développement et permettent à son cerveau de s'organiser.

La beauté renvoie au fait d'avoir été «touché», ce qui suggère une sensation profonde accueillie par le parent, permettant au bébé d'organiser progressivement ce qu'il vit à l'intérieur de son corps. L'artiste, par sa sensibilité et son monde poétique et sensoriel, s'adresse directement à cette part sensible/esthétique que le bébé porte en lui, de même que ses parents lors de leur naissance commune. C'est à cette épreuve esthétique humanisante que l'ECA-LEP s'adresse pour nourrir le développement de l'enfant.

L'ECA et l'ECA-LEP appellent à une relation directe avec les arts, la culture et la nature. Ensemble, ils créent les conditions nécessaires pour prévenir les risques de stress, améliorer l'attention, équilibrer les humeurs et contenir l'agressivité.

Par son approche du sensible, l'ECA-LEP s'adresse à la part fragilisée du parent et le relie à ses émotions afin qu'il puisse à son tour écouter les émotions de son enfant. Il s'agit de restaurer les capacités identificatoires en vue de nourrir la fonction empathique parentale. Accueilli dans sa vulnérabilité psychique, l'adulte s'ajuste petit à petit à son enfant et le découvre dans son être. Le partage des éprouvés que propose l'ECA-LEP est une médiation pour restaurer le lien parents-enfant.

En reconnaissant la part infantile blessée de l'adulte devenu parent, l'ECA-LEP vient toucher des sensations corporelles restées chez lui à l'état brut. Le temps de cette approche peut favoriser une relation de confiance et une baisse des défenses psychiques qui avaient été érigées, permettant une meilleure écoute et un meilleur accueil des émotions du bébé.

L'ECA-LEP, par son approche tournée vers le sensible de la relation, relève le défi sanitaire de la Santé Culturelle.

L'ECA-LEP favorise l'accordage affectif, qui est une rencontre harmonieuse entre enfant et parents. La somme des éprouvés partagés construit tout un rapport au sensible qui enveloppe le bébé, le contient et nourrit le lien, lui donnant toute sa consistance.

Jouer est un mouvement culturel et universel indispensable aux premières acquisitions qui ouvrent l'enfant au monde, répondant ainsi aux attentes de l'ECA-LEP.

L'art et la nature sont universels. Ils favorisent ensemble le tissage de liens propices à la pacification. L'ECA-LEP s'inscrit dans cette union entre l'art et la nature.

Préconisations

Préconisation n°1

La mission préconise que les pouvoirs publics reconnaissent l'éveil culturel et artistique (ECA) de l'enfant de la naissance à 3 ans comme un axe de santé, et l'éveil culturel et artistique dans le lien enfant-parents (ECA-LEP) comme un axe de prévention et de soutien à la parentalité. Ainsi, la mission encourage à un décloisonnement des ministères afin d'instaurer la plus vaste communication possible et de sensibiliser l'ensemble de la société à la place de l'enfant et à ses besoins fondamentaux en matière d'ECA.

Préconisation n°2

La mission préconise qu'une politique publique en faveur de l'ECA et de l'ECA-LEP soit mise en place sur tout le territoire et soit reconnue comme une priorité conforme aux droits de l'enfant. L'éveil ainsi développé pour les enfants de la naissance à 3 ans permettra que des programmes d'éducation artistique et culturelle prennent ensuite le relais. L'éveil préexiste à l'éducation.

Préconisation n°3

La mission préconise la prise en compte par l'État du fait que l'ECA-LEP est une approche universelle de l'enfant et de ses parents, qu'il est source d'égalité, de lutte contre la discrimination, et porte l'espoir d'une pacification des liens.

Préconisation n°4

La mission préconise de généraliser et pérenniser progressivement l'instauration de l'ECA et de l'ECA-LEP dans les lieux d'accueil de la petite enfance et les espaces familiaux — PMI, centres sociaux, RAM, LAEP — afin de pallier les effets de la malnutrition culturelle. Par cette approche, c'est l'enfant dans son «grandir», le parent dans sa transformation et le lien dans sa temporalité qui seront reconnus et pris en compte.

Préconisation n°5

La mission préconise d'inscrire les artistes comme des partenaires des professionnels de la petite enfance, participant au développement global de l'enfant dans sa dynamique relationnelle.

Préconisation n°6

La mission préconise de reconnaître le cinéma pour le tout-petit comme une nourriture culturelle et d'encourager la recherche sur les relations entre éveil culturel, images cinématographiques, développement de l'enfant et effets sur le lien parents-enfant.

Préconisation n°7

La mission préconise que le ministère de la Culture soit à l'origine de messages forts sur l'ECA-LEP comme axe majeur du développement de l'enfant et de la construction du lien à ses parents. Pour formuler ces messages, elle encourage le ministère de la Culture à mettre en place un groupe de réflexion composé d'artistes intervenant auprès des jeunes enfants dans différentes disciplines, d'associations à l'origine de la promotion de l'EAC, de professionnels de l'enfance, d'experts de l'enfant et de la famille, de chercheurs, d'institutionnels.

Préconisation n°8

La mission préconise que les ministères de la Culture, des Solidarités, de la Santé et de la Transition écologique et solidaire mettent en place une documentation commune sur l'ECA et sur l'ECA-LEP. Ses messages viendront distinguer la question de l'éveil de celle de la stimulation: éveiller l'enfant n'est pas le stimuler, mais instaurer un environnement qui lui permet d'être acteur de sa croissance.

Préconisation n°9

La mission préconise d'intégrer la Santé Culturelle à la déclaration de l'OMS: «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.» L'OMS reconnaît ainsi que l'avenir de toutes les sociétés repose sur les enfants et encourage à prendre en compte la santé, la croissance et le développement de chacun. La mission encourage l'État à être force de proposition pour inscrire l'EAC et l'ECA-LEP dans les programmes de santé de l'OMS.

Préconisation n°10

La mission recommande que, aux côtés de conseils nutritionnels donnés aux parents, soient inscrites dans les carnets de santé des informations concernant la dimension du «grandir en humanité» que portent l'ECA et l'ECA-LEP. La Santé Culturelle serait ainsi nommée et reconnue dans sa fonction d'apaisement des relations sociales et de pacification des relations interculturelles.

Préconisation n°11

La mission préconise de soutenir les artistes dans leurs créations, qui nourrissent le tissu narratif indispensable à la construction de l'identité du tout-petit. La narrativité est l'essence même de la vie. Les artistes répondent à la quête de l'enfant, qui cherche à comprendre le monde qui l'entoure et à y trouver sa place de sujet.

Préconisation n°12

La mission préconise d'inscrire l'ECA-LEP dans toutes les politiques de soutien à la parentalité, quelles que soient la configuration familiale, son origine culturelle, sa situation sociale et matérielle. Une politique d'ECA-LEP permettra de favoriser les rencontres et les échanges entre parents ayant choisi des constructions familiales différentes.

Préconisation n°13

La mission préconise que le temps de la grossesse et l'accueil du bébé in utero fassent l'objet d'un accompagnement et d'une préparation à la naissance artistiques et culturels. L'ECA-LEP s'adresse aux parents en attente de leur enfant. Se préparer à l'arrivée de l'enfant n'est pas qu'un programme médical, mais inclut une attention culturelle. Cette recommandation vise à faire figurer dans les programmes de santé publique la place de l'enfant à naître comme un être de culture. La Santé Culturelle est un axe de santé qui doit être inclus dans les programmes de santé publique. La préparation à l'accouchement doit pouvoir se penser à travers une approche globale de la mère et du père. La mission préconise la constitution d'un groupe de travail sur ce sujet en vue de formuler des propositions générales.

Préconisation n°14

La mission préconise qu'une véritable politique de soutien à la parentalité soit pensée, au-delà de sa dimension sociale et matérielle, pour faire face aux différents contextes de précarisation. Les mutations familiales, la dictature de l'instant et la culture dominante de la consommation, de la saturation et de l'individualisme ont multiplié les situations de précarité pour les familles, lesquelles attendent d'être reconnues et soutenues. Nombreuses sont les familles oubliées, en particulier quand leurs conditions socioéconomiques ne sont pas alarmantes. Nous appelons les ministères à mener une réflexion plus profonde sur ce que les familles traversent aujourd'hui afin de les accompagner au plus près. Réunir des experts sur ces questions est une étape indispensable pour aborder la complexité des situations.

Préconisation n°15

La mission préconise de diffuser le plus largement possible des messages de santé publique indiquant que la maturité langagière doit être inscrite dans les programmes de Santé Culturelle. Ces programmes doivent sensibiliser le monde de l'éducation, qui accueille de très jeunes enfants en maternelle, à cette idée: «On n'apprend pas à un enfant à parler.» Le langage

s'éprouve dans la rencontre, l'ouverture au monde, les partages sensoriels et émotionnels. Parler, c'est bouger, c'est faire des expériences humanisantes qui donnent le goût des mots. Les proto-conversations sont des rythmes biologiques et sociaux associés qui fondent les premières formes de pratique culturelle.

Préconisation n°16

La mission préconise d'inscrire la relation à la nature comme constitutive de l'équilibre de l'enfant et de la relation parents-enfant. Elle recommande la diffusion de messages de santé publique soulignant la place de la nature dans le développement de l'enfant, ainsi que le décroisement ministériel pour porter ces messages. Les ministères de la Santé, de la Famille et de la Solidarité, de la Culture, de la Transition écologique et solidaire doivent s'unir pour financer des messages de prévention qui associent enfance, accueil, nature et culture.

Préconisation n°17

La mission préconise d'inscrire la formation continue dans le cursus des lecteurs professionnels afin de maintenir un travail de pensée indispensable à l'approche de l'enfant.

Préconisation n°18

La mission préconise de préserver l'ensemble des écrits qui ont été produits par les associations travaillant sur le livre et de les numériser pour en faire une bibliothèque consultable par le plus grand nombre.

Préconisation n°19

La mission préconise de créer un diplôme universitaire (DU) sur le livre et le tout-petit.

Préconisation n°20

La mission préconise de poursuivre le développement de «Premières Pages», en particulier dans les régions où le dispositif est peu ou n'est pas déployé — Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, outre-mer (à part la Réunion).

Préconisation n°21

La mission préconise de renforcer les échanges de bonnes pratiques en poursuivant l'organisation de séminaires nationaux et régionaux.

Préconisation n°22

La mission préconise de mobiliser la CNAF pour inciter les CAF à participer davantage au déploiement du dispositif et à travailler sur l'accompagnement à la parentalité avec les collectivités mobilisées.

Préconisation n°23

La mission préconise de rattacher les ludothèques au ministère de la Culture en les reconnaissant comme des équipements culturels.

Préconisation n°24

La mission préconise de reconnaître le métier de ludothécaire et de construire un cursus diplômant avec un tronc commun.

Préconisation n°25

La mission préconise de construire un schéma de politique culturelle en faveur de l'ECA-LEP en modifiant nos paradigmes pour penser autrement notre rapport à la culture. Les enfants sont nos guides pour la reconnaissance de la Santé Culturelle, qui appelle à inscrire l'éveil dans nos programmes de santé.

Préconisation n°26

La mission préconise d'inscrire dans la Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022 un neuvième axe, celui de l'ECA-LEP. Un axe qui prendrait en compte les besoins fondamentaux des processus d'humanisation que porte la relation parents-enfant.

Préconisation n°27

La mission préconise que soient systématiquement associées dans les PMI les missions sanitaires et culturelles. Il s'agit d'organiser dans chaque salle d'attente de PMI l'accueil d'interventions d'ECA-LEP afin de soutenir les parents et de participer à l'éveil de l'enfant. Les lecteurs et lectrices professionnels sont, sur ce plan, des acteurs privilégiés.

Préconisation n°28

La mission préconise que toute formation en direction des professionnels de la petite enfance comporte un module conséquent sur l'ECA-LEP. Il s'agira d'un module obligatoire et enrichi de rencontres avec des artistes. La mise en commun de regards différents sera au service de l'enfance et permettra de proposer un environnement porteur de soins et des besoins culturels pour grandir.

Préconisation n°29

La mission préconise que la formation des professionnels de l'enfance comporte un module obligatoire rendant compte des travaux scientifiques sur l'effet de la nature sur le développement de l'enfant. De nouvelles dispositions doivent être pensées pour que la nature soit au cœur des lieux d'accueil des enfants de la naissance à 3 ans en sensibilisant les parents à cette nécessité.

Préconisation n°30

La mission préconise que la formation des professionnels de la petite enfance s'accompagne d'une rencontre avec le monde culturel et artistique, visites de musée, spectacles doivent être proposés au sein de la formation afin que chaque professionnel puisse vivre personnellement une expérience sensible et esthétique. Il y a dans le rapport au «beau» un noyau singulier et personnel qui ne peut être appris. Il se vit, se ressent et vient nourrir le professionnel dans son être. Cette nourriture ressentie permettra de réaliser l'effet d'apaisement et de sérénité qu'apporte le monde de l'art. Et, au-delà, de comprendre comment il vient nourrir la pensée, l'imaginaire, le rapport au monde qui nous entoure.

Préconisation n°31

La mission préconise d'inscrire le développement de l'enfant ainsi que des connaissances sur la parentalité dans le programme des axes du métier de TISF. Elle préconise également que la formation comporte un module sur l'ECA-LEP, module obligatoire et enrichi de rencontres avec des artistes.

Préconisation n°32

La mission préconise la mise en place dès 2019 d'un groupe d'experts pour repenser la formation des professionnels de santé sur les questions de Santé Culturelle. Un tronc commun obligatoire s'adressant à tous les professionnels de l'enfance et de la famille, quelle que soit leur orientation (sages-femmes, médecins, pédiatres, infirmiers, généralistes, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants...), sera inscrit dans les formations existantes.

Préconisation n°33

La mission préconise que le carnet de santé des enfants soit revu au regard de la Santé Culturelle et inscrive l'éveil comme appartenant directement à la santé de l'enfant. Une page «Éveil culturel et artistique» se trouverait en fin de carnet pour que les parents qui le souhaitent, mais aussi les professionnels chargés du suivi de l'enfant, puissent noter les activités réalisées, les spectacles vus, les musiques et les livres appréciées, les moments passés avec la nature, etc.

Préconisation n°34

La mission préconise qu'une consultation pédiatrique ou médicale dite «consultation longue» (en raison de sa durée et de la tarification correspondante) soit inscrite dans le suivi de l'enfant une fois par an. Elle consistera à s'assurer de la croissance globale de l'enfant en référence à sa Santé Culturelle.

Préconisation n°35

La mission préconise la reconnaissance de l'artiste et de l'intérêt de ses interventions auprès des professionnels de l'enfance, en distinguant ces derniers comme les référents de l'enfant.

Préconisation n°36

La mission préconise d'encourager et de financer toute initiative artistique en faveur de la toute petite enfance afin d'éviter que les artistes soient empêchés dans leur création. Cela passera notamment par une clarification de leur statut et une harmonisation des modalités de rémunération de leurs interventions.

Préconisation n°37

La mission préconise de prendre en compte les 40 propositions pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction de la jeunesse, et d'y ajouter une 41^e proposition soulignant l'importance de l'ECA-LEP dans le cadre de cette politique.

Préconisation n°38

La mission préconise d'organiser des formations sur le développement de l'enfant et les institutions qui l'accueillent à destination des artistes s'inscrivant dans l'ECA-LEP.

Préconisation n°39

La mission préconise de former les médiateurs culturels à la toute petite enfance ainsi qu'à l'ECA-LEP afin d'adapter leur présence aux besoins des tout-petits en matière d'éveil culturel et artistique.

Préconisation n°40

La mission préconise de reconnaître le rôle des associations par des actes concrets en les soulageant à l'aide de moyens techniques et financiers afin qu'elles puissent se consacrer à leur mission première en faveur des publics; en facilitant la pérennisation de leurs initiatives envers l'ECA-LEP, vecteur de Santé Culturelle.

Préconisation n°41

La mission préconise de rassembler et numériser, pour le préserver, le patrimoine des écrits associatifs, aujourd'hui dispersés. Ils pourraient constituer une bibliothèque consultable par les étudiants, les chercheurs et les professionnels, mais aussi les élus qui souhaitent trouver des expériences ou des arguments théoriques inspirants.

Préconisation n°42

La mission préconise d'organiser une sensibilisation des élus, sur l'ensemble du territoire, à la question de la culture, afin qu'ils prennent conscience qu'elle soutient la construction individuelle, permet d'établir des connexions sur un territoire en le dynamisant, ouvre sur des partenariats cultivés favorables à la jeunesse, à la petite enfance, aux parents. Dans cette formation, une attention toute particulière serait consacrée à l'ECA-LEP.

Préconisation n°43

La mission préconise d'inscrire l'ECA-LEP dans les programmes de santé publique sur notre territoire afin que soient rendues pérennes les initiatives en faveur de la Santé Culturelle de nos enfants.

Préconisation n°44

La mission préconise de décroiser les ministères sur les questions des besoins artistiques et culturels des tout-petits et de leurs parents. Elle appelle à mener une politique interministérielle en faveur de l'ECA-LEP.

Préconisation n°45

La mission préconise le décroisement des ministères afin que la Santé Culturelle soit reconstruite et partagée financièrement.

Préconisation n°46

La mission préconise la diffusion de messages de santé publique sur l'ECA-LEP émanant des ministères de la Santé et de la Culture, en collaboration avec la CNAF, pour relever le défi de la santé d'aujourd'hui.

Préconisation n°47

La mission préconise que soit élaborée dès 2019 une cartographie de l'ECA-LEP afin de favoriser les échanges d'expériences et leur diffusion.

Préconisation n°48

La mission préconise d'élargir les préparations à l'accouchement en tenant compte de la Santé Culturelle et de son approche de l'éveil culturel et artistique: lecture, danse, musique sont autant de temps qui préparent les parents à la naissance et favorisent la qualité du lien à l'enfant à naître. La mission préconise ainsi d'inscrire les initiatives de l'ECA-LEP dans les instructions réglementaires de l'HAS et le Plan périnatalité.

Préconisation n°49

La mission préconise de faciliter la participation des artistes au programme de préparation à la naissance par des conventions-cadres entre le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture. L'expérience de la danseuse Anne-Laure Rouxel pour préparer le corps enceint à la naissance de l'enfant est une alliance ECA-LEP/ santé à retenir.

Préconisation n°50

La mission préconise de sensibiliser le monde médical à la dimension culturelle de la naissance et d'introduire un DU de Santé Culturelle dans la formation continue des médecins. Cela permettrait d'allier l'attente culturelle et l'attente médicale, dans l'intérêt de l'enfant à naître et de la naissance parentale.

Préconisation n°51

La mission préconise d'inscrire dans la formation du futur personnel de santé (médecins, spécialistes, sages-femmes, infirmières, puéricultrices, auxiliaires de puériculture) et de la petite enfance (éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, assistantes maternelles) un module obligatoire sur la Santé Culturelle avec son axe central autour de l'ECA-LEP.

Préconisation n°52

La mission préconise de penser, pour tous les lieux accueillant la naissance des futurs parents (maternités, maisons de naissance), une architecture favorable aux liens; d'organiser des concours de jeunes architectes en vue de réaménager nos espaces de naissance en tenant compte des préconisations de la mission; d'entendre la naissance comme une naissance culturelle qui se nourrit de liens, et le symboliser dans son accueil architectural.

Préconisation n°53

La mission préconise de penser les espaces verts comme un environnement indispensable aux besoins des futurs parents. Toutes les recherches confirment le besoin d'espaces verts, d'arbres, de vie naturelle pour favoriser l'apaisement et lutter contre le stress. Dans ce but, la mission préconise de mettre des représentants des ministères chargés des solidarités, de la santé, de la culture et de l'aménagement du territoire autour d'une même table - une coopération indispensable pour envisager l'alliance des espaces naturels dans les lieux de naissance.

Préconisation n°54

La mission préconise que, durant le très court séjour en maternité, les parents soient accueillis culturellement dans une prise en compte de l'esthétique des lieux: salles de lecture, de musique, espaces verts, espaces conviviaux pour échanger, alcôves familiales...

Préconisation n°55

La mission préconise que les protocoles d'accord entre les ministères de la Santé et de la Culture se développent afin de promouvoir des actions d'ECA-LEP dans tous les lieux d'hospitalisation de jeunes enfants, maternités, services de néonatalogie et de pédiatrie, services d'hospitalisation mères-enfant...

Préconisation n°56

La mission préconise de revoir le carnet de santé de l'enfant pour, par exemple, mettre en évidence les champs du développement sensoriel, moteur, langagier et ludique. En fin de carnet, un espace pourrait être réservé à la prise de notes par les parents à propos des temps d'éveil de l'enfant. (Exemple de texte de présentation:«Votre enfant grandit et s'émerveille tout au long de ses premières années. Ses activités d'éveil sont essentielles pour sa croissance. Vous pouvez lister, pour mémoire et au vu de la consultation annuelle de votre enfant: ses premières musiques, son premier album, son parc préféré, son premier concert, son premier spectacle, sa première exposition, ses premiers pas de danse, etc.»)

Préconisation n°57

La mission préconise que, à l'image du modèle anglo-saxon et en référence au Plan périnatalité, une visite hebdomadaire systématique à domicile soit instaurée pendant les six semaines qui suivent

la sortie de la maternité, effectuée par un personnel formé. Durant cette visite, il sera remis aux parents un livret recensant les lieux-ressources, avec toutes les informations pratiques: PMI, lieux d'ECA-LEP, LAEP, espaces familiaux, LAEAP «Pâtes au beurre», ludothèques, médiathèques, associations culturelles, etc.

Préconisation n°58

La mission préconise qu'une attention particulière se porte sur les très jeunes enfants placés afin que les visites des parents soient médiatisées par des initiatives d'ECA-LEP. Cette approche du lien est indispensable à la restauration de relations de qualité. Il en va de même pour les centres maternels, où une approche des relations mère-père-bébé par l'intermédiaire de l'ECA-LEP s'impose.

Préconisation n°59

La mission préconise que la CNAF prenne la mesure des besoins de santé globale de l'enfant de la naissance à 3 ans et engage un travail de réflexion pour accompagner au plus près la relation parents-enfant dans l'esprit qu'appelle la Santé Culturelle.

Préconisation n°60

La mission préconise que chaque PMI puisse recevoir les parents et leurs enfants avec des initiatives de lectures partagées en salle d'attente, réalisées par des professionnels du livre. Ces actions viennent répondre aux besoins d'interventions précoces et de soutien de la parentalité, deux vecteurs pour réduire les inégalités sociales de santé.

Préconisation n°61

La mission préconise la mise en place d'une consultation longue annuelle (tarification d'une consultation spécifique d'une heure) pour effectuer le bilan de Santé Culturelle de l'enfant pendant ses six premières années. Cette consultation permet un suivi de la santé globale de l'enfant.

Préconisation n°62

La mission préconise de développer les initiatives d'ECA-LEP sur tout le territoire en donnant aux associations culturelles et aux compagnies, artistes, théâtres, les moyens de répondre aux besoins culturels précoces des tout-petits et de leurs parents.

Préconisation n°63

La mission préconise d'inscrire l'ECA-LEP dans les programmes de soutien à la parentalité, particulièrement dans les contextes de fragilisation du lien parents-enfant, en mobilisant conjointement artistes formés à la petite enfance et professionnels de l'enfance.

Préconisation n°64

La mission préconise d'encourager les actions itinérantes et de faciliter leur diffusion pour rappeler que le droit culturel, c'est l'accès à la culture pour tous.

Préconisation n°65

La mission préconise d'organiser tous les deux ans, sous l'égide du ministère de la Culture et de celui de la Santé et de la Solidarité, un colloque international sur l'ECA-LEP.

Préconisation n°66

La mission préconise de rendre pérenne le fonds dédié à l'ECA-LEP, distinct du budget de l'État et lié aux billets à coupon solidaire. Ce budget serait entièrement dévolu au développement et à l'accompagnement d'initiatives d'ECA-LEP, donc aux enfants de la naissance à 3 ans et à leurs parents.

Liste des auditions Juillet-décembre 2018

En parallèle des auditions et entretiens,
travail régulier avec Aurélie LESOUS
(SG/SCPCI/DEDAC) ministère de la Culture.

Institutions nationales et politiques

Ministère de la culture

Secrétariat général

- ⊙ Elisabeth DAUMAS, chargée de mission
Culture / Politique de la Ville
- ⊙ Maryline LAPLACE, chef du service SCPCI
- ⊙ Aurélie LESOUS, chargée de mission
Culture / Petite enfance, famille, santé
et médico-social
- ⊙ Nicolas MONQUAUT, chargé de mission
Culture / Tourisme
- ⊙ Nicolas MERLE, chargé de mission
Culture / Justice, Direction générale
des médias et des industries créatives
- ⊙ Agnès SAAL, Haut Fonctionnaire à Égalité,
diversité et prévention des discriminations
Scpci / département de l'éducation et
du développement artistiques et culturels
- ⊙ Colin SIDRE, Chargé de mission publics
jeunes, eac et cohésion sociale, Service
du livre et de la lecture Ministère
de la Culture (livre)
- ⊙ Laurence TISON VUILLAUME, ancienne
directrice de cabinet de Françoise NYSSSEN

Drac Pays de la Loire

- ⊙ Cécile DURET MAZUREL, responsable
pôle création et action culturelle et industrie
DRAC Pays de la Loire
- ⊙ Christophe POILANE, conseiller référence
jeunesse DRAC Pays de Loire
- ⊙ Christophe FENNETEAU, conseiller – chef
de service action culturelle et territoire
DRAC des pays de la Loire

Assemblée nationale

- ⊙ Michèle PEYRON, députée en charge de la
mission sur la MI
- ⊙ Fabrice VERDIER, député du GARD
- ⊙ Pascale ROSSLER ex-assistante
parlementaire

Ministère des solidarités et de la santé

- ⊙ David BLIN, chef du bureau des familles
et de la parentalité – DGCS
- ⊙ Maëlle STÉPHANT, Chargée de mission,
bureau des familles et de la parentalité – DGCS

Défenseur des droits

- ⊙ Geneviève AVENARD, défenseur
des droits de l'enfant

Autres personnalités politiques

- ⊙ Corinne LEPAGE, ancien ministre
de l'Environnement
- ⊙ Professeur Jean-François MATTEI,
ancien ministre de la Santé, de la Famille
et des Personnes handicapées

CNAF – Caisse nationale des allocations familiales

- ⊙ Patricia CHANTIN, directrice adjointe du
cabinet du directeur général, responsable des
relations parlementaires et institutionnelles
- ⊙ Laurent ORTALDA, Responsable du pôle
petite enfance Département Enfance et
parentalité, Direction des Politiques Familiale
et Sociale
- ⊙ Emmanuelle DUTOUR, assistante de service
social CAF du Vaucluse
- ⊙ Mylène MOAL, CAF du Finistère
- ⊙ Daniel LENOIR, ex directeur de la CNAF
– inspecteur IGAS

Haut Conseil à la Famille, à l'Enfance et de l'Âge (HCFEA)

- ⊙ Sylviane GIAMPINO, Psychologue,
psychanalyste (Espace analytique),
présidente d'honneur de l'association
nationale des psychologues pour
la petite enfance (A.NA.PSY.p.e)
Présidente du HCFEA.

Administration de la culture de la Fédération Wallonie Bruxelles

- ⊙ Laurent MOOSEN, directeur
de la direction des lettres
- ⊙ Laurence GHIGNY, attachée au Service
général des lettres et du livre du Ministère

Collectivités territoriales

- ⊙ Pauline BLISON-SIMON, direction culture
Conseil Départemental de Seine Saint-Denis
- ⊙ Guillaume GAUDRY, direction des parcs,
Conseil Départemental de Seine Saint-Denis
- ⊙ Anne DESDOIGTS, responsable service
crèche, Conseil Départemental de Seine
Saint-Denis
- ⊙ Corinne ATGER, responsable Service
petite enfance de la ville d'Uzès
- ⊙ Edouard CHOLET, maire
de Barjac

Chercheurs et universitaires

- ⊙ Maya GRATIER, chercheuse en psychologie responsable du babylab
- ⊙ Anne Caroline PREVOT, directrice de recherche au CNRS en psychologie de l'environnement
- ⊙ Marie-José MONDZAIN, philosophe
- ⊙ Roland GORI, psychanalyste
- ⊙ Bernard GOLSE, professeur émérite de pédopsychiatrie chef de service à Necker
- ⊙ Sylvie RAYNA, maître de conférences en sciences de l'éducation à EXPERICE (Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité)
- ⊙ Mariette DARRIGRAND, sémiologue

Acteurs du livre et de la lecture

- ⊙ Joëlle TURIN, formatrice spécialisée dans les livres et la lecture de la petite enfance
- ⊙ Evelyne RESMOND-WENZ, ACCES ARMOR.
- ⊙ Dominique VEAUTE, Livre-Passerelle.
- ⊙ Francesca CIOFLI, (Z)Oiseaux Livres.
- ⊙ Isabelle SAGNET, Lis Avec Moi.
- ⊙ Nathalie VIRNOT, A.C.C.E.S. (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations).
- ⊙ Olga BAUDELOT, L.I.R.E (Le lire pour l'insertion)
- ⊙ Chloé SEGURET, L.I.R.E
- ⊙ Patricia PAGANINI, Grandir Ensemble
- ⊙ Marie-Jo ERCOT, Grandir Ensemble
- ⊙ Dominique RATEAU, Quand Les Livres Relient
- ⊙ Léo Campagne ALA VOINE, Quand Les Livres Relient
- ⊙ Mélissa ROUZIER, Croq' Les Mots, Marmot, Mayenne Communauté
- ⊙ Sylvie GUEUDRE, Educatrice jeunes enfants, LAEP Essonne
- ⊙ Sylvie JOUFFLINEAU, Lire À Voix-Haute Normandie
- ⊙ Corine DO NASCIMENTO, Lire À Voix-Haute Normandie
- ⊙ Valérie GRANIER, Médiathèque Pierres Vives, Conseil départemental de l'Hérault
- ⊙ Diane D'ORMESSON, directrice de la médiathèque d'Uzès
- ⊙ Jean-Rémi FRANCOIS, directeur de la BDP des Ardennes
- ⊙ Zaïma HAMNACHE, chargée de mission coopération nationale BPI

Acteurs des arts vivants

- ⊙ Isabelle MARTIN-BRIDOT, Les Hivernales – CDCN,
- ⊙ Noëlle DEHOUSSE chorégraphe
- ⊙ Anne Laure ROUXEL danseuse et chorégraphe
- ⊙ Malgven GERBES chorégraphe cie S.H.I.F.T.S
- ⊙ Ingrid WOLFF chorégraphe danseuse (audition par téléphone – vit au Danemark)
- ⊙ Héroïse PASCAL, Responsable du festival 1.9.3. Soleil
- ⊙ Agnès DESFOSES, artiste / photographe
- ⊙ Emilie LUCAS, administratrice de la Compagnie Praxinoscope
- ⊙ Catherine MORVAN, Compagnie Praxinoscope
- ⊙ Jean-Claude OLECK, Compagnie Praxinoscope
- ⊙ Guillaïn ROUSEL, paysagiste artiste
- ⊙ Christian REGOUBY, « manger citoyen » délégué général Restaurants et Producteurs Artisans de Qualité
- ⊙ Laura REGOUBY, entrepreneuse
- ⊙ Marc CAILLARD, Enfance et musique
- ⊙ Madame Annie AVENEL, Enfance et musique
- ⊙ Graziella VEGIS, Théâtre Massalia à Marseille
- ⊙ Philippe BOUTELOUP, directeur de Musique et Santé
- ⊙ Éric DE KERMEL, directeur Terres Sauvages, organisateur festival d'écologie pour les enfants à La Rochelle
- ⊙ Chantal GROSLEZIAT, Musique En Herbe
- ⊙ Jean-Marie LORDE, directeur du Théâtre de la Bastille
- ⊙ Cyril PLANSON, Festival petits et grands à Nantes
- ⊙ Nicolas MARC, Festival petits et grands à Nantes
- ⊙ Joël SIMON, directeur Nova Villa, Reims
- ⊙ Hélène RUFFENACH paysagiste-peintre
- ⊙ Laure COUTIER, « Très tôt théâtre » Théâtre du Finistère
- ⊙ Anne JACOPE, directrice de l'association des ludothèques de France
- ⊙ Vincent VERGONE, artiste

Acteurs de la santé, de la femme et de la petite enfance

- ⊙ Marie-Hélène HURTIG, puéricultrice et formatrice
- ⊙ Samia BAYODI, responsable de la maison d'assistantes maternelles Orge'Momes
- ⊙ Elise MAREUIL, responsable pédagogique des crèches AGAPI

- ◎ Marion LETUILLERE, crèche
de la Friche Belle de mai
- ◎ Alexandra CHRISTIDES Directrice
de l'École des parents
- ◎ Bruno JARRY, directeur de l'Espace
Andrée Chedid Issy-Les-Moulineaux
- ◎ Frédérique PHILIPPE, Psychologue,
PPSP soutien à la parentalité
- ◎ Stéphanie ALLENOU, mère de famille,
éducatrice spécialisée fondatrice du LAEP
L'Îlot des familles à Nantes, auteure
de « mère épuisée » anime des groupes
de mères sur le burn out
- ◎ Monsieur COLOMB, association Agir
- ◎ Thomas HULMAN, association Agir
- ◎ Arnaud GEANNIN, association Agir

